

Comment avoir la nationalité Française de mon défunt père?

Par CODJIA, le 29/11/2014 à 20:38

Bien à vous, S'il vous plaît, je voudrais savoir comment faire pour obtenir la nationalité française de mon défunt père qui a travaillé en France pendant de très longues années et a été admis à la retraite? Il est né en mai 1934 et est arrivé en France depuis son jeune âge. De son vivant, il m'avait dit qu'il avait la nationalité Française, mais a perdu tous ses documents dans une inondation chez lui au Bénin. Les seuls documents que j'ai de lui sont: la photocopie de sa carte d'immatriculation et d'affiliation de la caisse primaire de sécurité sociale de 12 décembre 1956. son numéro de sécurité sociale, de retraite, et la date d'attribution: 01/06/94, j'ai aussi une lettre que la caisse nationale d'assurance vieillesse lui avait envoyé le 19 mai 2003 lui demandant sa pièce d'état civil. Le Directeur P. HERMANGE lui demandait de lui transmettre ce document à l'adresse suivante: X-SCAN. Centre de traitement informatique. 78136. Les Mureaux Cedex. Si j'arrive à obtenir la nationalité de mon père, pourrais-je l'avoir en tant que son enfant? Merci beaucoup à vous.